



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire

Date de publication: SHAB 08.04.2022

Publications supplémentaires: KABVS 08.04.2022

Date d'échéance prévue: 08.04.2027

Numéro de publication: KK04-0000026039

Entité de publication

Offices des poursuites et faillites du district de Sierre, Avenue du Rothorn 2, 3960 Sierre

Etat de collocation et inventaire Immo 3960 Sàrl en liquidation

Débiteurs:

Immo 3960 Sàrl en liquidation
CHE-353.006.698
Avenue Général-Guisan 38
3960 Sierre

Remarques juridiques:

Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse devant le tribunal du lieu de la faillite, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.

Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Délai de dépôt de l'état de collocation: 20 jours

Fin du délai: 28.04.2022

Délai de contestation de l'inventaire: 10 jours

Fin du délai: 18.04.2022

Lieu de dépôt des documents:

Office des poursuites et faillites du district de Sierre, Avenue du Rothorn 2, 3960 Sierre